



# 2020-2021 CIRCULAIRE DE RENTREE MATERNELLE

Bonjour et bienvenue à tous pour cette nouvelle année scolaire.

Voici quelques informations qui vous aideront à bien démarrer l'année.

Certains formulaires vous seront distribués à la rentrée par l'enseignante de votre enfant.

[www.stecroix35.fr](http://www.stecroix35.fr) (école/dossier de rentrée 2020-2021)

DATE DE RENTREE :  
MARDI 1ER  
SEPTEMBRE

ACCUEIL DES  
ELEVES DE LA  
MATERNELLE A  
PARTIR DE 8H15  
DANS LES CLASSES

ATTENTION,  
EXCEPTIONNELLEME  
NT LA GARDERIE  
FONCTIONNERA A  
PARTIR DE 7H30 LE  
1<sup>ER</sup> JOUR

## ECOLE MATERNELLE

Rue Sainte Croix

Secrétariat ouvert tous les jours  
(excepté le mercredi)

De 8h15 à 12h00 et de 13h30 à  
17h00

02 99 37 41 82

[www.stecroix35.fr](http://www.stecroix35.fr)  
[ecole@ensemble-saintecroix.fr](mailto:ecole@ensemble-saintecroix.fr)

# CLASSES

La liste des classes sera affichée le 27 août sur les vitres de la maternelle et par messagerie électronique.

CHEF D'ETABLISSEMENT : **MADAME FERTILLET**

Classe P.S 2- S.A 2 : <i>Rez-de-chaussée Maternelle</i>	<b>Madame ECOLLAN Anne-Sophie</b> <i>assistée de Mme BOIVIN Marie-Odile</i>
Classe P.S 1 - S.A 1 : <i>Rez-de-chaussée Maternelle</i>	<b>Madame GAUDICHE Karine</b> <i>assistée de Mme MAJDOUB Rania</i>
Classe M.S 1 : <i>Classe bleue à l'étage</i>	<b>Madame RUPIN Maud</b> <i>assistée de Mme BOIVIN Charlène et de Mme KERBOURIOU Céline</i>
Classe M.S 3-G.S.3 : <i>Classe jaune à l'étage</i>	<b>Madame DANIEL Anne-Marie</b> <i>assistée de Mme SAMSON Louissette</i>
Classe M.S 2 : <i>Classe verte à l'étage</i>	<b>Madame DESRUES Céline</b> <i>assistée de Mme BOUTIN Claudine &amp; Mme KERBOURIOU Céline</i>
Classe G.S 1 : <i>Classe au rez-de-chaussée du primaire</i>	<b>Madame GARREAU Angélique</b> <i>assistée de Mme PARENT Chantal</i>
Classe G.S 2 : <i>Rez-de-chaussée Maternelle</i>	<b>Madame CADU Stéphanie</b> <i>assistée de Mme PARENT Chantal</i>

# GARDERIE

**Lieu :** Salle de jeux de la maternelle. Elle est assurée le matin par Madame AUBERT Chantal, et le soir par Mme BOIVIN Marie-Odile et Mme PARENT Chantal.

**Horaires :** De 7h15 à 8h15 et 16h45 à 18h45

**Tarifs :** De 7h15 à 8h10 : 2.80 €  
De 16h45 à 18h45 : 2.80 €

**Pénalité :** Après 18h45 : 7.50 €/enfant

**Modalités de paiement :** Ce service est facturé tous les 2 mois.  
Vous trouverez votre facture sur EcoleDirecte.

## HORAIRES DU TEMPS SCOLAIRE

Le MATIN :  
8H30 - 11H30  
L'après-midi :  
13H15 - 16H30

Accueil dans chaque classe à partir de 8h15.

Fournir impérativement avant le 30 août un justificatif d'absence si votre enfant est absent le jour de la rentrée scolaire (y compris les SA)

Nous vous rappelons que, pour la sécurité des élèves, il est **impératif** de laisser et de reprendre vos enfants dans **la salle de jeux de la maternelle**. **Veillez également à bien refermer le portail derrière vous.**

**RAPPEL : avant 8H15, les enfants n'allant pas à la garderie doivent rester à l'extérieur de l'école accompagnés de leurs parents.**

En cas de retard, nous vous demandons de prévenir *la responsable de la garderie* en téléphonant au **02.99.37.47.78**.

⇒ Pour la garderie du soir, merci de prévoir un goûter (pas de bonbons) et de marquer le nom de votre enfant sur la boîte.

# ASSURANCE

En raison des activités extrascolaires, l'assurance individuelle accident est **obligatoire** pour chaque enfant.

L'Ensemble scolaire Sainte-Croix a souscrit une « individuelle accident » collective auprès de la Mutuelle St Christophe pour l'année scolaire 2020-2021 dont le montant est intégré dans la rétribution scolaire.

Vous n'avez donc pas à **souscrire une individuelle accident** pour votre enfant. Les déclarations d'accidents seront effectuées par le secrétariat du primaire.



# CANTINE

**Chaque matin**, l'inscription à la cantine se fait par les parents sur le feuillet à l'entrée de la classe.

Pour les enfants présents à la garderie du matin, inscription auprès de Madame Chantal AUBERT.

**En cas d'absence**, merci de téléphoner avant 9 h00 au 02.99.37.41.82.

**Tarifs** : Le forfait annuel est de 621€. Il est calculé en fonction du nombre de jours de classe annuel. Le remboursement des repas sur le forfait se fera après une franchise de **8 jours cumulés** sur l'année scolaire sur **absences justifiées** hors convenances personnelles. Le changement de régime en cours d'année, ne peut être réalisé qu'à chaque début de période. Le règlement se fait par prélèvement ou par chèque à l'avance.

Les repas occasionnels sont gérés par « le porte-monnaie » via l'interface « EcoleDirecte ». Le prépaiement se fait au secrétariat du collège (3, rue du prieuré) à compter du mardi 25 août. Les horaires du secrétariat sont 8H30-12h30 et 13h30-17h30 (excepté le mercredi après-midi).

Le prix du repas occasionnel : **5,00 €** (Les repas occasionnels ne sont pas remboursés en fin d'année scolaire.)

Une participation de 2,00€ vous sera facturée pour les enfants qui mangent régulièrement à la cantine (serviette fournie par l'école).

# LIAISON AVEC LES FAMILLES

Pensez à nous **communiquer tout changement** d'adresse ou de numéro de téléphone pour vous joindre le plus rapidement possible en cas d'urgence. Pour le téléphone du travail, indiquez le numéro de service si besoin et le nom de l'entreprise.

Les circulaires d'informations sont transmises par mail et/ou dans **le cahier de liaison**.

Les enseignantes se tiennent à la disposition des parents sur rendez-vous.

## SIESTE

**Seuls les enfants de P.S et S.A font la sieste**

Pour des raisons d'hygiène, merci de mettre le doudou dans une pochette avec fermeture (pas de cordelettes), marquée au prénom de l'enfant pour éviter les microbes (style trousse de toilette ou sac à doudou). Dans la mesure du possible, prévoir un doudou qui reste à l'école pour la sieste.

Les couchettes sont équipées de drap sac. Merci d'apporter une couverture ou un plaid (taille : lit de bébé). Les duvets sont trop encombrants.

Un enfant scolarisé doit **être propre** même pendant la sieste.

L'accueil est fait de 13h05 à 13h15. Merci de **respecter les horaires** car les enfants déjeunant sur place sont à la sieste depuis 12h45.

## RETRIBUTIONS SCOLAIRES

Comme cela se pratique depuis plusieurs années, nous vous demandons d'établir vous-même le tarif à payer pour chacun de vos enfants.

Il comprend la rétribution, la cotisation UGSEL, la mutualisation caisse d'entraide, sorties scolaires... soit un forfait sur 10 mois.

Le contrat de scolarisation (1 par enfant) a été par principe renseigné par vos soins et remis à l'école à la rentrée de septembre.

Au demeurant si certains d'entre vous ne l'ont pas retourné, nous vous le fournirons dans la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre.

En vous rappelant qu'il doit être obligatoirement fourni. La somme choisie sur cette feuille est portée sur la facture globale, en octobre.

Les salles de repos sont installées dans la classe mobile sur la petite cour de la maternelle et dans la classe d'Anne-Sophie. Merci de respecter le calme dans les locaux.

Les MS font un temps de repos dans leur classe, prévoir un petit coussin et une petite couverture dans un sac le tout marqué au nom de votre enfant.

# INFORMATIONS DIVERSES



**Absence** : En cas d'absence de votre enfant, merci d'informer le secrétariat de l'Ecole Elémentaire au 02.99.37.41.82 à partir de 8H00 ou par mail à l'adresse [ecole@ensemble-saintecroix.fr](mailto:ecole@ensemble-saintecroix.fr)

**A proscrire**: Chewing-gums, bonbons, objets dangereux ou de valeur sont interdits à l'école. Les bijoux fantaisies, les jouets sont interdits.

Pour l'hiver seuls les tours de cou sont autorisés (ni écharpe, ni foulard)

**Stationnement** : Pour bien redémarrer l'année, je vous demande de respecter les règles de stationnement de vos véhicules aux abords de l'établissement.

Interdiction de stationner en double file devant le portail de la maternelle.

Interdiction de se garer devant l'issue de secours de la salle de cinéma.

Interdiction de stationner dans un lieu privé (Laboratoire Mylab).

En outre, je vous rappelle que des parkings publics sont à votre disposition à proximité immédiate de l'établissement.

Merci de bien vouloir tenir compte de ces recommandations afin d'assurer la sécurité des élèves.

**Vêtements** : Marquez les vêtements, les bonnets, le cartable pour éviter échanges et pertes.

...



**Entrées du matin** :

Les familles entrent par la salle de motricité et déposent chaque enfant dans sa classe (entre 8h15 et 8h30). Avant cet horaire, les parents attendent **en dehors de l'école** avec leur enfant sinon l'enfant sera considéré en garderie et donc facturé.

**Sorties du midi** :

La **sortie du midi des MS et GS** se fait par la salle de motricité. Pour les classes de SA-PS Karine et Anne-Sophie, la sortie se fait dans leur classe respective.

***Retour des externes de 13h05 à 13h15 par le portail de la grande cour maternelle***

### Sorties du soir :

-la classe **de Maud** fait sa sortie dans la classe de Stéphanie (côté coursive).

-la classe **de Stéphanie** fait sa sortie par sa classe (couloir).

-la classe **d'Angélique** fait sa sortie par sa classe (côte cour du primaire).

-les classes **d'Anne-Marie** et **de Céline** font leur sortie dans la salle de motricité.

-les classes **d'Anne-Sophie** et **de Karine** font leur sortie dans leur classe.

**L'accès à l'étage** est seulement autorisé de 8h15 à 8h30.

Des adultes assurent la surveillance sur la cour entre 13h05 et 13h15. **Merci de ne jamais laisser un enfant seul sur la cour.**

...



**Achat :** Si vous achetez un cartable pour votre enfant, prévoir un modèle simple **sans roulettes** qui puisse contenir un cahier petit format. La liste de ce qui est nécessaire vous sera donnée en septembre. Prévoir également une gourde marquée au nom de votre enfant et une boîte de mouchoirs en papier.



**Soins :** Aucun médicament n'est donné (hors PAI) même avec une ordonnance du médecin traitant. Les baumes à lèvres vecteurs de contagion, ne sont pas autorisés.

**Maladie :** En cas de maladie contagieuse ou infectieuse, prévenez-nous rapidement. Un enfant fiévreux, malade dans la nuit, est mieux à la maison qu'à l'école.

**PAI :** Merci de prendre rendez-vous avec votre **médecin ou l'allergologue** pendant les **vacances d'été** si votre enfant est allergique afin d'avoir la nouvelle ordonnance pour l'élaboration du PAI ou son renouvellement. Pour les allergies alimentaires, prévoir 2 trousseaux avec les médicaments à donner à votre enfant. (Une pour la classe/garderie et l'autre pour la cantine).

...



**Ecole Directe :** En début d'année scolaire, chaque famille recevra un mot de passe pour accéder à la base EcoleDirecte. Vous pourrez y trouver différents documents administratifs, la facture annuelle de votre enfant (rétribution, activités diverses), la facture garderie bimestrielle.

**Les réunions de classes** sont fixées à **18h30** :

- **G.S** Mardi 22 septembre
- **M.S** Jeudi 1<sup>er</sup> octobre
- **P.S & S.A.** Jeudi 17 septembre

**Composition des classes :** les **listes des différentes** classes seront affichées le **jeudi 27 août** sur les vitres de la salle de motricité de la maternelle (rue Ste Croix) et transmises par messagerie électronique. Aucun changement de classe ne sera effectué. Je vous demande de respecter le travail de répartition des élèves effectué par l'équipe pédagogique.

**Rencontre des nouvelles familles :** jeudi **27 août de 16 h 30 à 18 h 30** l'équipe pédagogique sera à la disposition des **nouvelles familles** pour une visite des classes et un échange avec l'enseignante de votre enfant.

**Anniversaires des enfants :** Les anniversaires seront fêtés à l'école. N'apporter ni bonbons ni gâteaux.

**Photographie :** Les photos individuelles et de classe auront lieu le **jeudi 1er octobre** et le **vendredi 2 octobre**, sauf pour les enfants de P.S – S.A qui seront photographiés au cours du 3ème trimestre de l'année scolaire.

...



Pour les élèves de P.S et Accueil, n'oubliez pas de prévoir une tenue de rechange (sous-vêtements et vêtements) dans un sac marqué qui restera au porte-manteau. Pour les G.S et M.S, le change est inutile.

**Dates à retenir :** **messe dominicale** de l'ensemble scolaire à la paroisse St Luc avec bénédiction des cartables le dimanche 6 septembre.

**Portes ouvertes** de l'ensemble scolaire : le samedi 13 mars 2021.

Bonnes vacances à tous. Et au plaisir de vous retrouver le mardi 1er septembre 2020.

Le Chef d'établissement

**Marie-Françoise FERTILLET**